

**GRILLES DE SELECTION DE L'OS 4.7 : Formation professionnelle**

Critère	note maximal du critère	Sous-critère	note du sous- critère		note obtenue	justification
1. contribution efficace à l'OS	10	1.a La contribution aux objectifs chiffrés de l'OS en termes d'effectifs de personnes inactives ou chômeuses accompagnées en comparant le coût moyen d'aide publique par participant de 10 800 euros pour l'opération.	plus ou moins proche de 20 % du coût	2	2	démonstration du porteur
			plus ou moins proche de 20 % à 50% du coût	1		
			plus ou moins 51 % du coût	0		
		1.b La capacité à accompagner les participants dans la recherche d'un emploi, dans l'accès à la formation, dans l'obtention d'une qualification, dans l'accès à un emploi, y compris à titre indépendant, à l'issue de leur participation	oui	2	2	
			non	0		
		1.c Action favorisant l'exercice d'un métier, pertinence par rapport aux besoins en compétences sur le marché du travail, et sur des secteurs à potentiels d'emploi (notamment santé et action sociale ; services à la personne et aux entreprises ; ...)	oui	2	2	
			non	0		
		1.d Action inscrite dans une logique de parcours de formation individualisé et cohérent vers l'emploi pour les demandeurs d'emploi et inactifs	oui	2	2	
			non	0		
		1.e Action de formation située dans les communes isolées	oui	2	2	
non	0					
2. Cohérence avec les stratégies européennes, nationales ou locales et/ou correspondantes à la conditions favorisante applicable	3	La cohérence avec : - le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles Guyane (CPRDFOP) - et le Pacte ultramarin d'investissement dans les compétences	oui non	3 0	3	démonstration du porteur
3. démonstration du respect des principes horizontaux et de l'impact environnemental3. Prise en compte des problématiques d'accessibilité et limitation de l'impact environnemental	3	. Action ayant une démarche favorisante concernant l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre. . Action intégrant la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous . Action démontrant les dispositions envisagées visant à limiter les impacts des actions sur la consommation énergétique et les	oui	2	2	démonstration du porteur
			non	0		
			oui	1		
4.rapport entre montant de l'aide, les activités entreprises et la réalisation des objectifs	4	Capacités financières et de gestion	oui	1	1	démonstration du porteur
			non	0		
		Capacité administratives : le pilotage du projet et de l'organisation du projet (respect du calendrier et atteinte des résultats fixés)	oui	2	2	
			non	0		
		Les compétences mises à disposition	oui	1	1	
non	0					
	20				20	

**Si la note est inférieure à 10/20, le dossier n'est pas sélectionnable**